

Aux jeunes instituteurs [suite et fin]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **31 (1902)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de la population et favorisa de tout son pouvoir les communes naissantes. Après la victoire d'Ulrichen (1212), ces dernières obtinrent des privilèges, et le peuple, dans le cours du siècle suivant, commença à prendre part aux affaires publiques. Sous l'épiscopat de Guischard Tavelli, l'évêque consultait les représentants des communes et tenait déjà compte de leurs demandes.

Cette politique adroite ne tarda pas à porter des fruits. Gagnés par ces concessions, les patriotes se montrèrent les défenseurs dévoués des intérêts de leur prince et lui prêtèrent main forte contre les menées des nobles. Que serait devenu le pouvoir du prélat sans leur secours ? Il eût été battu en brèche par les assaillants. Si les paysans coururent aux armes pour défendre les droits du siège épiscopal, ils surent se faire payer de leurs services. Leurs exigences augmentaient avec leurs succès. Conscients de leur force, ils ne craignirent plus de marchander l'aide qu'on leur demandait. L'abaissement de la noblesse accrut encore la hardiesse des hommes des dizains qui formèrent bientôt une puissance redoutable avec laquelle on devait compter, une puissance qui finit par écraser la féodalité et menacer l'autorité du prélat lui-même.

Voilà, brièvement, l'historique des trois pouvoirs dont les intérêts, furent en jeu dans cette guerre. L'évêque jouissait encore de tous ses droits, la noblesse avait déjà perdu de son prestige et le peuple travaillait à ouvrir la voie au triomphe des idées démocratiques.

(A suivre.)

Un collaborateur du Valais.



Aux jeunes instituteurs

(Suite et fin.)

Parlerai-je d'un autre poison de l'âme que de malheureux jeunes gens poursuivent en quelque sorte partout, dans les romans, dans les compagnies douteuses, dans les visites clandestines ? Ce poison que, suivant eux, il est surtout nécessaire de connaître, c'est celui qu'on appelle *le mal*, celui qui menace, qui flétrit la pureté du cœur, celui qu'on peut regarder comme le centre des passions, des agitations, des égarements de la jeunesse, centre d'où tout part et où tout revient. A ce sujet il est écrit : « Ce qui a commencé par l'esprit, finit souvent par la chair. »

Et ne dites pas que ces agissements ont pour but d'achever l'éducation et consolider la foi ; d'assurer la bonne conduite et le succès, ou de conserver l'honneur, la dignité, les relations ; éducation, foi, conduite, succès, honneur, dignité, relations : tout est par là compromis.

Et d'ailleurs, depuis quand est-il nécessaire de connaître le mal pour mieux s'en garantir ?

Malheureusement, cette science expérimentale n'est que trop répandue aujourd'hui ; on dirait que cette connaissance du mal est une condition requise pour être homme : c'est ce que les mondains appellent .. *Se déniaiser* ! Et, comme si l'on avait une autre nature que ceux qui ont succombé, on prétend s'exposer au péril impunément parce que l'on sait se conduire, qu'on est sur ses gardes, que l'on sait s'arrêter à temps...

Hélas ! combien de faiblesses, combien de chutes regrettables et malheureuses n'ont eu d'autres causes que cette folle présomption. Permettez-moi de citer un exemple.

Voilà un pauvre jeune homme (vous le connaissez sans doute) jusque-là si bon, si pieux, si pur ! Un jour, il fait une rencontre funeste. Une de ces sauterelles sorties du puits de l'abîme, qui ont la puissance des scorpions et dont le venin donne la mort, se trouve sur son chemin. Il regarde, il écoute.... La tête lui tourne.... Hélas ! quel désespoir bientôt !

Il savait se conduire, il était sur ses gardes, il voulait s'arrêter à temps.... Etes-vous plus fort que lui ?

Non, ne songez pas à vous arrêter à temps quand tant de séductions vous environnent, quand l'entraînement de l'exemple s'impose à vous, quand de mauvais amis vous pressent, quand les passions frémissent au dedans, quand le respect humain et la vanité vous persuadent qu'il est de votre honneur de ne pas rester en arrière, quand surtout vous vous exposez au danger volontairement et de parti pris ! Vous ne ferez pas mentir le Saint-Esprit qui a dit : « Qui aime le péril y périra. » Vous n'imposerez pas à Dieu l'obligation de faire en votre faveur des miracles de grâces !

Non, mon cher ami, il n'est pas nécessaire de tout connaître, ni même de connaître un peu de tout. Et je ne vois pas qu'il soit si glorieux de s'attabler dans un cabaret pour apprendre à vivre avec les ivrognes .. de se vautrer dans la boue pour se rendre compte de la jouissance des pourceaux... de hurler avec les loups pour se faire une idée de la vie des bêtes fauves !...

Mais il y a plus : le caractère spécial dont l'instituteur est revêtu et son rôle dans la société, lui imposent une grande réserve et beaucoup de prudence. Dans les choses qui tendent à la religion, il a l'obligation de se soumettre entièrement au critère de l'Eglise, et même de s'entourer de renseignements sûrs dans les moments de doute : l'examen et la condamnation des doctrines dangereuses appartiennent aux Evêques et au Souverain-Pontife ; l'instituteur si éclairé qu'il soit, qui prétend s'arroger ce droit, est souverainement imprudent et téméraire.

Par contre, l'instituteur a, plus que tout autre, le devoir de mettre en pratique la recommandation de Jésus-Christ à ses apôtres, la veille de sa mort : « Veillez et priez... »

La vigilance ou la fuite des occasions... Nous sommes si

faibles par nous-mêmes et nous sommes environnés de tant d'ennemis acharnés à notre perte ; si nous avons le malheur de nous exposer au danger, nous sommes sûrs de trouver la mort.

La prière. Il faut prier avant la tentation, et prier surtout à l'heure du danger. Et c'est déjà une grande sagesse, dit le Saint-Esprit, que de demander à être sage, puisque nous ne pouvons l'être sans un don particulier de Dieu, sans sa grâce. Oui, sans le secours du Ciel, c'est impossible ; les gens du monde le savent bien. Ils pensent donc que tous les hommes sont faibles comme eux, fous comme eux ; ils le disent et ils refusent de croire à la sagesse, à la vertu, à la chasteté même des prêtres et des épouses de Jésus-Christ. Mais s'ils savaient, comme nous, ce que peut la prière, s'ils savaient la grâce, la force que donnent les sacrements, ils ne seraient pas si incroyables, et ils pourraient eux-mêmes en faire la douce expérience.

De plus, l'instituteur doit être un homme de travail et de mortification. Par un travail constant on peut éloigner, détourner toutes les pensées du mal, et fermer l'entrée de notre âme aux suggestions du perfide ennemi. Saint Jérôme dit : « Que le démon vous trouve toujours occupé, et vous serez pur. »

Par la mortification, on chasse également ce genre de démons. Quiconque a parcouru la vie des saints et cherché avec soin le secret de leurs vertus ne pourra douter un seul instant de la vérité de cette proposition : La mortification est un puissant remède contre les illusions de la vie et les faiblesses de la chair.

Ajouterai-je que l'instituteur doit se faire une sainte habitude de la confession et de la communion fréquentes ? Cette nécessité est trop évidente pour qu'elle ait besoin d'être démontrée ici ; et certainement, il n'est aucun maître d'école, vraiment digne de ce nom, qui ne sente le besoin de s'unir souvent au premier Auteur de l'éducation, à Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants », pour Lui présenter son adoration, ses actions de grâces et ses prières.

Cette pratique est le moyen le plus efficace de préserver notre cœur et notre intelligence de l'influence pernicieuse de l'esprit du siècle et de ses fausses maximes.

S***, *instituteur du Valais.*

—○—

Anecdote scolaire

L'oncle Robert. — Eh bien, Pierrot, je suppose que tu es le favori du régent, hein ?

Pierrot. — Je le crois aussi, sans quoi il ne tiendrait pas à me garder si souvent après que les autres sont partis.